

REGLEMENTS COUPES et CHALLENGES du GARD

Coupe Maurice MANDIN en -13 ans Mixtes

Coupe Miléna MURAT en -13 ans Féminines

NOUVEAU :

Chaque équipe engagée en championnat départemental -13ans participera à la Coupe du Gard à partir de janvier 2026.

Si vous ne souhaitez pas y participer, veuillez en informer la Commission d'Organisation des Compétitions du Gard avant le 14/09/25.

- Calendrier et Fonctionnement :

Dates	U13F	U13M
31/01	COUPE GARD 1er tour le 31/01 18 équipes engagées dont 3 BIDEP directement qualifiées pour les 1/4 COUPE 5 tournois à 3 équipes Les 1ers sont qualifiés pour les 1/4 COUPE Les 2èmes sont qualifiés pour les 1/4 CHALLENGE Les 3 meilleurs 3èmes sont qualifiés pour les 1/4 CHALLENGE	COUPE GARD 1er tour le 31/01 36 équipes engagées dont 3 BIDEP directement qualifiées pour les 1/4 COUPE 7 tournois à 3 équipes + 6 matchs secs Les 1ers sont qualifiés pour les 1/8e COUPE Les 2èmes sont qualifiés pour les 1/8e CHALLENGE Les 3 meilleurs 3èmes sont qualifiés pour les 1/8e CHALLENGE
21-22/03	COUPE et CHALLENGE GARD ¼ le 21 ou 22/03	COUPE et CHALLENGE GARD 1/8e le 21/03
9/05	COUPE et CHALLENGE GARD 1/2 le 9/05	COUPE et CHALLENGE GARD 1/4 et 1/2 le 9/05
6/06	FINALES COUPE et CHALLENGE GARD le samedi 6/06	FINALES COUPE et CHALLENGE GARD le samedi 6/06

Pour les équipes participant au tournoi à 3 équipes lors du 1^{er} tour :

Un tirage au sort désignera les adversaires des rencontres.

Lors de ce tirage au sort, l'équipe évoluant dans la division la plus basse recevra. Si 2 équipes évoluent dans cette même division, la 1^{ère} tirée recevra.

Voici les modalités pour déterminer le classement des 3 équipes à la fin du tournoi :

- 1-Le nombre de matchs gagnés.
- 2-Le goal-average général entre équipes à égalité de matchs gagnés.
- 3-Le goal-average particulier entre équipes à égalité au goal-average général (suite application point 2).
- 4-Le plus grand nombre de buts marqués par les seules équipes restant à égalité après application des points 1, 2 et 3, dans les rencontres entre les équipes à égalité de matchs gagnés.
- 5- par tirage au sort.

L'équipe terminant 1^{ère} du tournoi sera qualifiée pour la Coupe du Gard.

L'équipe terminant 2^{ème} du tournoi sera qualifiée pour le Challenge du Gard.

Pour les équipes terminant 3^{èmes} de ces tournois, seules les 3 meilleures équipes seront qualifiées pour le Challenge du Gard. Le classement de ces équipes sera déterminé par leur nombre de victoire, puis au goal-average général, puis au nombre de buts marqués, puis par tirage au sort en cas d'égalité sur les 3 premiers critères. Important : Prendre en compte le nombre de buts marqués et encaissés à la fin du match (tirs aux buts inclus).

- Un tirage au sort désignera les adversaires des rencontres à partir des 8èmes, quarts et demi-finales.
Lors de ce tirage au sort, si 2 divisions ou plus séparent les 2 équipes, l'équipe évoluant dans la division la plus basse recevra.
- Les équipes évoluant en championnat -13ans Bi-départemental Gard/Hérault seront exemptés du 1^{er} tour et rentreront dans la compétition au 2^{ème} tour.
- Les formes de jeu sont celles utilisées pour les championnats.

- **Les points des tiers temps ne seront pas comptabilisés, seul le score final des matchs sera pris en compte.**

- 14 joueurs pourront être inscrit sur la feuille de match.
 - Un joueur/une joueuse ayant été inscrit(e) sur une feuille de match pour la coupe ou challenge du Gard avec une équipe ne pourra pas être inscrit(e) sur une feuille de match avec une équipe de niveau inférieur lors d'un tour suivant de coupe ou challenge du Gard.
 - De plus ne pourront participer aux matchs de coupe les joueurs ayant évolués plus de 2 matchs au niveau supérieur en championnat (à partir de la 2^{ème} phase - 15ans et -13ans). En cas de non respect, le match sera perdu.

- Durée des matchs : 3x15 minutes pour les matchs secs et 2X13 minutes pour les plateaux à trois.
- Comme en championnat, les arbitres et accompagnateurs d'arbitres seront désignés par les clubs recevant sauf pour les Finalités (désignation Comité du Gard).
- En cas d'égalité au score à l'issue de la rencontre, sera mise en place une série de 5 tirs aux buts par équipe (voir art 3.3.6 règlement fédéral des compétitions, également en bas de ce document).
- Les matchs devront respecter le protocole d'avant match mis en place par le Comité.
- Handicap : Au début des rencontres, 5 buts seront attribués par division d'écart entre les équipes.

Bi-Dép / D1 : 5 buts d'écart pour la D1
Bi-Dép / D2 : 10 buts d'écart pour la D2
Bi-Dép / D3 : 15 Buts d'écart pour la D3
D1 / D2 : 5 buts d'écart pour la D2
D1 / D3 : 10 buts d'écart pour la D3
D2 / D3 : 5 buts d'écart pour la D3

- Un club ayant plusieurs équipes inscrites en championnat et n'en n'engageant pas le même nombre en Coupe aura le handicap de l'équipe évoluant dans le championnat le plus élevé.
- Une journée de finalités (Challenges + Coupes) sera organisée le samedi 6 juin 2026.

Formes de jeu:

Catégories	Années d'âge	Terrain	Réducteur but	Nombre de joueurs	Engagement	Ballon	Temps de jeu			Règles particulières		
							Temps morts	Match	Exclusion			
-13 ans	Formes de JEU en cas de Match à 2 équipes (Match sec = 1 seul match)											1er tiers-temps
	2013 2014 (2015)	40x20	Non	6+1 14 sur la Fdme	Centre au coup de sifflet de l'arbitre	T1 pour Mixtes T0 pour Féminines	1/période	3x15'	2'	Défense étagée, dispositifs possibles : 3-3, 2-4, demi-terrain, tout-terrain (sauf 1/5)	Défense alignée 0/6	Tout sauf 0/6
	Formes de JEU en cas de Tournoi à 3 équipes (= 3 matchs)											1ère mi-temps
	2013 2014 (2015)	40x20	Non	6+1 14 sur la Fdme	Centre au coup de sifflet de l'arbitre	T1 pour Mixtes T0 pour Féminines	1/période	2x13'	1'	Défense étagée, dispositifs possibles : 3-3, 2-4, demi-terrain, tout-terrain (sauf 1/5)	Libre	/

NB: les règles particulières concernant les formes défensives seront gérées de la manière suivante : le manager qui constate que les obligations ne sont pas respectées demande un temps-mort technique (non comptabilisé comme temps-mort réglementaire) et attire l'attention sur ce point. Si l'attitude ne change pas, une réclamation peut être portée sur la feuille de match en fin de rencontre. Dans ce cas et après examen des Commissions Sportive et Technique le match peut être perdu par l'équipe fautive.

*** ART 3.3.6 Règlement général des compétitions Nationales :**

Déroulement jets de sept mètres :

Si une épreuve de jets de 7 mètres est utilisée comme épreuve décisive, les joueurs qui sont exclus ou disqualifiés à la fin du temps de jeu ne sont pas autorisés à participer.

Chaque équipe désigne 5 joueurs.

Ces joueurs exécutent chacun un jet de 7 mètres en alternance avec les joueurs de l'équipe adverse.

Les équipes ne sont pas contraintes de pré-déterminer l'ordre de leurs tireurs.

Les gardiens de but peuvent être choisis et remplacés librement parmi les joueurs autorisés à participer.

Les joueurs peuvent participer à l'épreuve des jets de 7 mètres à la fois comme tireur et gardien de but.

Les arbitres décident du but à utiliser.

Les arbitres effectuent un tirage au sort et l'équipe qui gagne choisit de commencer ou de terminer les tirs au but.

L'ordre inverse est utilisé pour le reste des tirs si l'épreuve des tirs doit continuer dans la mesure où le score est toujours à égalité après les cinq premiers tirs respectifs.

Dans ce cas de figure, chaque équipe devra à nouveau désigner cinq joueurs.

L'ensemble ou une partie des joueurs peuvent être les mêmes que pour la première série.
Cette méthode de désignation de cinq joueurs à la fois s'applique aussi longtemps que nécessaire.

Cependant, le vainqueur est maintenant désigné dès qu'il y a une différence de buts après que les deux équipes aient effectué le même nombre de tirs.

Les joueurs peuvent être disqualifiés pour la prochaine épreuve des jets de 7 mètres dans le cas d'un comportement antisportif significatif et répété.

Si cela concerne un joueur qui vient d'être désigné dans le groupe des cinq tireurs, l'équipe doit désigner un autre tireur.